



REGLEMENT « WINTER DRESS TOUR 2017 »

Préambule : Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques du Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Le **WINTER DRESS TOUR** co-organisé par le CRE Rhône-Alpes et le CRE Bourgogne se déroule sur deux étapes :

- **22 Janvier 2017 – Centre Hippique des Alpes St Ismier (38)**
- **26 Février 2017 – C.E Mâcon Chaintré (71)**

Il concerne les catégories suivantes : Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1, Amateur Elite.

Un classement par couple cavalier/cheval est établi par cumul des performances en additionnant les moyennes obtenues sur les épreuves Grand Prix des deux étapes.

Les deux concours sont ouverts à tous les cavalier(e)s autorisé(e)s à y concourir dans le cadre du règlement de la FFE cependant le classement final du **WINTER DRESS TOUR** est réservé aux seul(e)s cavalier(e)s titulaires d'une licence de compétition dont la domiciliation sportive définie dans le règlement de la FFE, se situe en Rhône Alpes ou en Bourgogne.

Un couple cavalier/cheval ne peut participer qu'à un seul niveau du **WINTER DRESS TOUR**. Pour autant un cavalier peut participer avec plusieurs chevaux dans une ou plusieurs catégories. En cas d'ex-æquo, les couples sont départagés sur la base du total de leurs notes d'ensemble.

Le **WINTER DRESS TOUR** fait l'objet d'une dotation en cadeaux (podium des 4 catégories amateurs)

La remise des prix finale se tiendra **dimanche 26 Février 2017** au **C.E Mâcon Chaintré (71)** et récompensera les podiums (1er, 2e, 3e) des catégories Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1, Amateur Elite.

Contacts :

CRE RHONE-ALPES

Gérard MEDOLAGO

Tél : 06 84 80 24 06

Email : gmedolago@cegid.fr

<http://rhonealpesdressage.com>

<http://www.equitation-rhonealpes.com>

CRE BOURGOGNE

Isabelle VIVANCOS

Tél : 06 31 04 64 56

Email : i.vivancos@orange.fr

<http://www.equitation-bourgogne.fr>

